



**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 19 décembre 2007

**CS - 5.04**

**Compte rendu de la réunion de Bureau du  
16 novembre 2007**

**RAPPORT**

Présenté par M. Emile GEHANT  
Président

Le bureau s'est réuni le 16 novembre 2007.

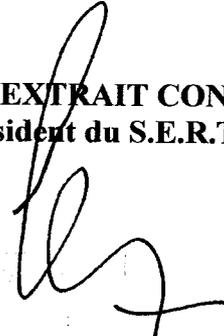
Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau, il est demandé d'approuver les décisions prises lors de ce bureau.

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

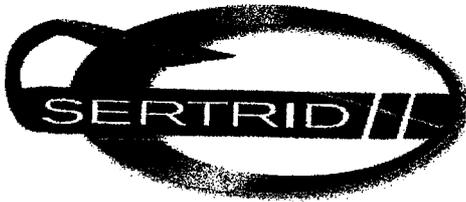
- **APPROUVE** les décisions prises lors de ce bureau

**Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant  
été affichée par extrait le 26 DEC. 2007 conformément au C.G.C.T.  
Dépôt en Préfecture le 26 DEC. 2007**

**POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.**

  
**Emile GEHANT**

26 DEC. 2007



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

du vendredi 16 novembre 2007

**Etaient présents :** MM. Emile GEHANT, Daniel FEURTEY, Gérard GUYON, Christian RAYOT  
**Etaient excusés :** M. Jean LIBORIO  
**Assistaient :** MM. Philippe BRIQUET, Laurent DUVERNOIS, Marcel GRAPPIN, Maurice SCHWARTZ

\* \* \* \* \*

Le Président présente l'ordre du jour :

- B - 11.01 Réponse à l'appel d'offres 2008 du SM4
- B - 11.02 Point sur la problématique fret
- B - 11.03 Information sur la préparation budgétaire 2008
- Questions diverses

\* \* \* \* \*

### **B - 11.01 Réponse à l'appel d'offres 2008 du SM4**

Le Président fait état de la situation concernant l'exécution du marché 2007 et les relations entre les deux collectivités, et notamment de la rencontre qui s'est tenue à Cernay le 5 novembre dernier. Concernant l'appel d'offres 2008, il est retenu un tarif de 105 € H.T la tonne. Ce tarif sera proposé au comité syndical du 28 novembre prochain.

### **B - 11.02 Point sur la problématique fret**

Le Président procède à l'état des lieux sur la question et dresse l'avancée des négociations avec ECORAIL.

### **B - 11.03 Information sur la préparation budgétaire 2008**

Un point est fait sur les démarches en cours permettant la réduction des frais financiers, que ce soit par une renégociation des taux ou par le reprofilage de la dette, et sur leur répercussion en terme de coût de traitement.

Information est donnée de la réunion prévue sur ce point avec DEXIA le 28 novembre.

Bourogne, le 7 décembre 2007

Vu,  
Le Président,

Emile GEHANT